

le 26 Mars 1998

Le vingt six mars mil neuf cent quatre vingt dix huit à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur JOSEPH Richard.

Étaient présents: M. R. JOSEPH - M^{me} H DESRIVES - M. F ALLARY - M^{me} M. C
PREPINSEK - M. R BORDERON - M. B BOURREAU - M. J. BATY - M. H MARTIN
M. H PHELIPPEAU - M. H. ROSSIGNOL

Monsieur Francis ALLARY a été élu secrétaire

Démission de Monsieur MARIAUD

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une lettre recommandée avec accusé de réception de Monsieur MARIAUD l'accusant lui notifiant sa démission de Conseiller municipal.

M. le Maire regrette le départ de Monsieur Mairaud et le Conseil se réunira à dix à compter de ce jour.

**ORDRE DU JOUR: Protocole de gestion d'implantation des ouvrages
France Telecom sur le domaine public routier**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'appliquer le montant de la redevance au Km ainsi qu'au m² et respectivement à 150 Frs et à 100 Frs.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer le protocole.

Vote du Compte Administratif 1997. Assisté de M. Lichault Luc, Trésorier.

Fonctionnement -	Depenses	232 104,01
	Recettes	241. 892,30

excédent 1997	109. 788, 30
Repat	267. 063, 11
Résultat Fondr	376. 851, 74

+ 376. 851,74

Investissement -	Depenses.	164. 977, 14
	Recettes	32. 150, 03

Deficit Invest.	- 132 827, 11
-----------------	---------------

Résultat de clôture 1997 + 244. 024, 33

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le Compte Administratif 1997.

DÉLIBÉRATION (1)

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU COMITÉ

DU CONSEIL

SÉANCE DU 26 / 03 / 1998

concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 1997

(1) Le Conseil Municipal (1) Le Comité Syndical (1) Le Conseil

réuni sous la présidence de M. MASSIN
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 1997, le 26 / 03 / 1998, ce jour

Considérant Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 1997

Constatant que le compte administratif présente :

- (1) Un excédent de fonctionnement de 336 851,74 F
- (1) Un déficit de fonctionnement de _____ F

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit.

POUR MÉMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	<u>267 063,45</u>
Virement à la section d'investissement	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCÉDENT	<u>109 788,29</u>
DÉFICIT	
A) EXCÉDENT AU 31/12/97	
Affectation obligatoire	
• À l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
À l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	<u>241 841</u>
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	<u>135 010,74</u>
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour _____	
B) DÉFICIT AU 31/12/97	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	



Fait à Combeix le 26 / 03 / 1998

Délibéré par (1) : Le Conseil Municipal,

Le Comité Syndical,

Le Conseil _____



Le Maire,

Le Président,

Nombre de membres en exercice 10
 Nombre de membres présents 10
 Nombre de suffrages exprimés 10

Votes : Contre 0 Pour 10

Abstentions 0

Date de convocation : 20.03.1998

Certifié exécutoire par :

Le Maire Le Président

compte tenu de la réception

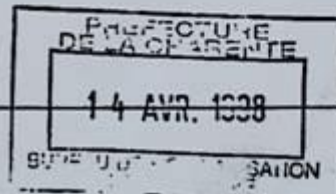
en _____ Préfecture, le ____ / ____ / ____

et de la publication, le ____ / ____ / ____

À _____ le ____ / ____ / ____

Le Maire,

le Président,



(1) Cocher la case correspondante.

(2) Le détail de l'affectation est égal au montant de l'excédent (A).

(3) Sur option de l'Assemblée délibérante, lorsque le besoin de financement d'investissement est couvert.

d CHARENTE DÉPARTEMENT
COMMUNE de COHBIERS
ou _____ (2)

- DU CONSEIL MUNICIPAL
- DU CONSEIL COHBIERS
- DU COMITÉ SYNDICAL

DÉLIBÉRATION (1)

SÉANCE DU 26 MARS 1998
concernant l'approbation du compte de gestion par
M. LEVAULT, receveur



- Le Conseil municipal Le Conseil de COHBIERS Le Comité syndical (1)

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1997 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 1997;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 1997, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

Considérant _____

(1) Cocher la case correspondante.
(2) Désignation de la collectivité ou de l'établissement.

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 1997, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget annexe de l'exercice 1997 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 1997, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (1);

- Ou demande à la justification financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger (1) :

Fait et délibéré à Cambiers le 26 Jours 1998

Ont signé au registre des délibérations : MM. JOSEPH R - M DESRIVES H - M ALLARY F. M CREPINSEK J.C
M MARTIN J. M BOVAREAU J. M BORDRON - M PHELIPPEAU - M ROSSIGNOL J

Pour expédition conforme :



(1) Rayer la mention inutile.



ORDRE DU JOUR : Vote des quatre taxes.

Le conseil municipal, considérant que le produit fiscal attendu pour 1998 des quatre taxes directes locales est de 67.667 Frs, vote à la majorité les taux suivants :

- Taxe Habitation	2.33 %
- Taxe Foncière (Bâti)	7.93 %
- Taxe Foncière (Non bâti)	16.14 %
- Taxe Professionnelle	1.52 %



LA 16103

COMBIÈRES - COMMUNE

VOTE DU BUDGET

BUDGET
PRIMITIF
1998

Page: 5

08-04-1998

- I- L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement ;
 - AVEC LES OPERATIONS DETAILLES EN PAGE 0
 - au niveau DU CHAPITRE pour la section de fonctionnement.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II- En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans opération , à l'exception des crédits de subvention, obligatoirement spécialisés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

	POUR MEMOIRE	PROPOSITIONS	VOTES
===== TOTAL DEPENSES =====	596 036.00	463 792.00	463 792.00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	151 000.00	148 500.00	148 500.00
012 CHARGES DE PERSONNEL	101 500.00	103 000.00	103 000.00
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	110 475.00	128 230.00	128 230.00
014 ATTENUATION DE PRODUITS			
66 CHARGES FINANCIERES	7 220.00	7 220.00	7 220.00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022 DEPENSES IMPREVUES			
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	225 841.00	76 842.00	76 842.00
===== DEPENSES DE L'EXERCICE =====	596 036.00	463 792.00	463 792.00
002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
===== TOTAL RECETTES =====	328 973.00	463 792.00	463 792.00
70 VENTES DE PRODUITS		800.00	800.00
73 IMPOTS ET TAXES	91 431.00	93 300.00	93 300.00
74 DOT. SUBV. ET PARTICIPATIONS	211 542.00	207 682.00	207 682.00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 000.00	27 000.00	27 000.00
013 PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76 PRODUITS FINANCIERS			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
===== RECETTES DE L'EXERCICE =====	328 973.00	328 782.00	328 782.00
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		135 010.00	135 010.00

Section Investissement.

La section sequilibre en recettes et en dépenses à 265.111 F.

Depenses Fonctionnement (Detail)

01 Deficit Investissement reparté	132.828
16 Emprunt	8 831
21 Immobilisation corp. (Synd. E.P.)	1050

2183. Immobilisation. Achat Photocopie - Publicité		20.000 ^c
23. Immo en cours		147.732
2313. Construction mur du cimetiere	21.000	
Construction (Dixes)	66.732	
Installation Presbytere	58.000	
2315. Voirie	60.000	60.000

Recettes Investissements (Detail)

10222. Fonds Comp. TVA.		10.000
1068. Excédent fonctionnement.		241.841
021. Virement de la section Fonctionnement.		96.842
13 Sub. (Presbytere)	14.000	14.000
238 France Etc.	22.472	22.472
Sub. S.E.R.	127	127
Emprunt S.E.R.	159	159

Le Budget Périodique est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~

Signature ~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~

Signature ~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~ ~~Signature~~